



Commission Fédérale des Arbitres

~ Section "Lois du Jeu" ~

Loi 17

~ Questions / Réponses ~

Direction Technique de l'Arbitrage

~ Juillet 2016 ~

1° Cas particuliers

QUESTION L17/§1/Q1 :

Sur corner, le tireur, en bottant, casse le poteau de corner puis touche le ballon du pied droit qui rebondit sur son autre pied. Le ballon reste sur le terrain. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- Le poteau de corner est un corps neutre. Dans un cadre normal l'arbitre n'arrête pas immédiatement le jeu. Par contre, ici, le jeu est immédiatement arrêté compte tenu de la reprise de jeu qui doit suivre.
- Réparation ou remplacement du poteau de corner.
- Le botteur ayant joué deux fois consécutivement le ballon, coup franc indirect pour l'équipe adverse.

QUESTION L17/§1/Q2 :

À cause du vent, le poteau de corner flexible empêche l'exécution du corner. Le botteur décide de le retirer. Décisions ?

Il n'est pas possible de retirer le poteau de corner. Un partenaire viendra le tenir le temps de l'exécution.